

Photovoltaïque sur bâtiment public : signature d'une convention de mise à disposition de toiture avec Lieurey

Le 25 février 2019, le SIEGE et la commune de Lieurey ont signé une convention de mise à disposition de toiture pour mener à bien un projet photovoltaïque.

Elle concerne le pan sud de l'école primaire et fait suite à des études technico-économiques menées par le SIEGE à la demande de la commune et ayant conclu à la pertinence d'un tel projet.

La mise à disposition concerne une superficie de 180 m², pour la pose d'une installation photovoltaïque d'une puissance d'environ 33 kWc.

La convention a pour objet de préciser les modalités techniques et financières de mise à disposition, par la commune, des biens qui sont nécessaires pour la réalisation du projet et de leurs conditions d'occupation par le SIEGE.

Publié le 30 mars 2019